

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 12 mars 2020

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Appel du ministre de l'Economie et des Finances à partager massivement les mesures d'accompagnement des entreprises impactées par le coronavirus (Covid-19)

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, a écrit un courrier à :

- ➤ L'Association des maires de France (AMF)
- L'Assemblée des communautés de France (AdCF)
- > Les présidents de Conseil départemental
- Les présidents de Conseil régional
- Les préfets de département et de région
- Les parlementaires (députés, sénateurs et députés européens)
- ➤ Les directions régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
- > Les représentants des réseaux consulaires
- Les présidents des organisations patronales
- Les présidents des comités de filière stratégique (CSF)
- Les représentants de <u>toutes les fédérations invitées</u> aux réunions sur le coronavirus Covid-19 à Bercy
- ➤ Le gouverneur de la Banque de France
- > L'ordre des experts comptables
- Les commissaires aux comptes
- > Le médiateur du crédit
- Le médiateur des entreprises

Le ministre appelle chacun de ces acteurs à partager massivement à leurs adhérents <u>les contacts utiles et les mesures d'accompagnement</u> destinées aux entreprises dont l'activité est impactée par le coronavirus Covid-19.

Bruno Le Maire a déclaré : « Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour faire connaître les différentes mesures de soutien mises en place par le Gouvernement. J'appelle donc chacun à partager, relayer et informer les chefs d'entreprise sur les mesures d'accompagnement qui leur permettront de faire face à cette situation inédite. Nous dépasserons cette période compliquée pour l'économie française en étant solidaires. L'Etat ne laissera aucun chef d'entreprise de côté. »

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les mesures mises en place : ici.

## Contact presse: